



Orléans, le 19 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Plan France Relance Vélo », mesures en faveur des mobilités du quotidien en Centre-Val de Loire, l'État contribue au développement des infrastructures cyclables et des places de stationnements sécurisé pour vélos en gare

Madame Régine Engström, préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret, est présente à Tours ce 19 septembre 2022 pour la signature de 3 conventions de financement pour l'installation de stationnement vélo sécurisés en gare et à la mise en œuvre d'aménagements cyclables.

Depuis 2018, le plan « vélo et mobilités actives » a pour objectif de tripler l'utilisation du vélo d'ici 2024, en passant de 3 à 9 % du total des déplacements quotidiens des Français. Pour y parvenir, le plan s'articule autour d'orientations dont la sécurisation des parcours à vélo, la lutte contre le vol et la promotion d'une véritable culture du vélo.

Les 3 conventions de financement signées ce jour sont les suivantes :

- signature entre l'État et SNCF Gares et Connexions d'une convention de 2M€ qui concerne l'équipement de 42 gares de la région en places de stationnement sécurisé pour vélos. Au total, ce seront plus de 1660 places de stationnement sécurisé qui seront disponibles. En gare de Tours, cette convention permettra la création de 79 places de stationnements sécurisés vélo. Une fois les travaux achevés, ce sera donc plus de 250 places de stationnements sécurisés pour les vélos en gare de Tours qui seront disponibles.
- signature entre l'État et Tours Métropole val de Loire d'une convention qui concerne l'aménagement d'un itinéraire cyclable structurant de type "autoroute à vélo" sur l'axe Saint-Avertin / Ballan-Miré (section de Joué-Les -Tours). Le projet est en phase d'études et la mise en service est prévue en 2024. Ce projet est lauréat de l'appel à projets national « Fonds de mobilité actives – aménagements cyclables ».
- signature entre l'État et Tours Métropole val de Loire d'une convention qui concerne l'aménagement de continuités cyclables et d'un ouvrage d'art sur l'itinéraire n°9 Rochecorbon/ Saint-Etienne-de-Chigny. Le projet est en phase d'études et la mise en service est prévue en 2024. Ce projet est lauréat de l'appel à projets régional « France Relance Vélo ».

En région Centre-Val de Loire, 63 projets ont été lauréats des appels à projets « fonds mobilités actives » lancées depuis 2018. Ces projets de pérennisation de pistes cyclables provisoires, de création de pistes cyclables sécurisées et de résorption de discontinuités linéaires représentent environ 173 km de linéaires pour lesquels l'État contribue à hauteur de 17,5 millions d'euro. De plus, 2,92 millions d'euros d'aide ont été investis sur la création de places de stationnement sécurisé en gare pour les vélos.

Le développement de l'usage du vélo dans toutes ses composantes constitue une des priorités de l'action de l'État en région Centre-Val de Loire.

CONTACTS PRESSE

<p>Stéphanie GROSBOIS DREAL Centre-Val de Loire Tél. : 02.36.17.41.27 stephanie.grosbois@developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP service départemental de la communication interministériel Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06 pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr</p>	<p>Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret Tél. : 02.38.81.40.35 pref-communication@loiret.gouv.fr</p>
--	--	--